



## Une circonscription forestière au Maroc en 1951

### DEMNATE

Indice bibliographique : F 0.91 :8 (64)

---

Le développement du service forestier au Maroc et son implantation dans les régions reculées de la montagne, aussitôt acquis leur ralliement à la cause française, était incontestablement lié aux circonstances politiques et à l'évolution de la mentalité des autochtones. Mais si le service forestier ne pouvait espérer atteindre son fonctionnement normal qu'après avoir familiarisé les nombreux usagers avec ses principes de gestion, il lui était indispensable, pour obtenir cette évolution, d'augmenter sans cesse le contact avec le pays et par conséquent de multiplier ses représentants au cœur même de la vie rurale marocain.

C'est pourquoi les premiers chefs de circonscription se sont naturellement attachés à rendre nécessaire ou souhaitable la présence des forestiers à l'intérieur du territoire qui leur était confié.

Dans cette progression, l'aide technique et matérielle que le service apportait aux autorités administratives a toujours été le plus sûr des arguments et le meilleur moyen de persuasion. Plus que tous les discours, plus que tous les contacts personnels, la participation des forestiers à l'équipement et à la vie du pays a été déterminante sur l'indispensable décision des autorités de contrôle. Parce qu'il a su demander à ses représentants de ne pas être uniquement des agents de surveillance à l'action restrictive et répressive, parce qu'il a fait de ses préposés des chefs de travaux qui ont contribué à l'équipement du pays, le service forestier a pu, dans les meilleures conditions possibles, faire admettre sa présence par la population marocaine dans les régions les plus lointaines et installer en profondeur son dispositif dont l'armature, rapidement constituée sur l'ensemble du territoire, n'a plus eu qu'à s'étoffer en fonction des tâches nouvelles qui se sont créées par la suite.

Parmi les tâches techniques qui ont favorisé le développement du service forestier, la création d'axes de pénétration en est le facteur dominant.

Lorsqu'en 1933, date de sa création, la circonscription s'est installée à Demnate, balcon de l'immense monument montagneux qui domine le nord-est du Haouz, les seules voies de communication s'arrêtaient aux contreforts du Grand Atlas central. Talkount au débouché de l'oued Tessaoute sur la plaine, Demnate chef-lieu éco-

nomique de la vie marocaine dans cette partie de la montagne, étaient les deux seuls postes forestiers existants, installés au terminus des chemins.

Derrière eux toute la montagne, couverte de 200.000 hectares de forêt, n'avait été pénétrée par les forestiers qu'au cours de reconnaissances qui pour être nombreuses n'en étaient pas moins insuffisantes. Cet immense réservoir de bois et d'eau, que l'on venait de constituer en une nouvelle unité forestière, était partagé en trois grands bassins versants, à savoir de l'ouest à l'est, la Tessaoute, l'oued Lakhdar, enfin l'oued Ahanesal, qui alimente l'oued El-Abid.

Le premier but fixé fut d'atteindre la haute vallée de la Tessaoute en traversant les différents étages de la végétation forestière: *Tetraclinis articulata* dénommé couramment thuya, pin d'Alep, Chêne vert, Genévrier thurifère.

Dès 1933, l'axe nord-sud est entamé. Réalisé dans sa première moitié en 1934, il permet la création du poste de Tifini dans la zone de partage des eaux entre la Tessaoute et le Lakhdar; il aboutit en 1935 aux Aït-Tamellil, nom que l'on donnera au poste forestier construit en 1936. Le premier objectif est atteint.

Parallèlement et à partir de 1934, dans la zone représentée par Azilal, chef-lieu des populations habitant entre l'oued Lakhdar et l'oued Ahanesal, l'implantation du service forestier s'amorce. En 1935, une brigade est constituée à Azilal et renforcée à Aït-Mehammed, centre administratif des hautes vallées de l'Ahanesal et du Lakhdar, par la création d'un triage.

Lorsqu'en 1936 entrera en fonctionnement la brigade de Demnate, dont les postes étaient jusqu'à présent gérés directement par l'officier, la circonscription sera dès lors organisée en deux secteurs correspondant aux deux territoires administratifs qui la composent; le deuxième objectif est atteint. On a désormais deux pôles, deux centres de rayonnement qui se développeront parallèlement.

Succédant à l'ouverture d'une piste rattachant la route d'Azilal à la basse vallée de l'oued El-Abid, l'installation d'un garde à Ouzoud, en 1937, permet une meilleure surveillance des forêts de basse montagne qui dominent la plaine.

De Demnate, pendant la même période, un axe de pénétration est amorcé vers l'est en direction du Haut Lakhdar, accessible uniquement par Azilal et les Aït-Mehammed. Sur son trajet, en 1937, on installe le poste d'Ouazennt dont le rayon d'action s'étendra sur la rive gauche du Lakhdar jusqu'aux crêtes les plus élevées où s'arrête la végétation forestière.

Pour parfaire cette organisation et assurer la continuité de l'action forestière entre les deux zones administratives de Demnate et d'Azilal, il restera à donner à Ouazennt un symétrique sur la rive droite de l'oued Lakhdar; un chemin construit par les forestiers des

Aït-Mehammed à Sgate, le long de l'oued Bernate, permettra dès 1938 la mise en place du dernier pion du dispositif forestier. Malheureusement, des considérations politiques en retarderont la réalisation jusqu'en 1941.

On peut donc considérer qu'à partir de 1939, au moment du départ du premier chef de circonscription après un labeur acharné de sept ans, l'armature définitive de la circonscription était assurée.

Pendant cette première phase de l'action forestière dans cette région, il avait été :

- délimité 36.540 ha de forêts ;
- ouvert 333 km de piste en collaboration avec les autorités de contrôle ;
- construit 7 logements ;
- et 20 km de lignes téléphoniques.

Lorsqu'on sait que ces réalisations sont le fait unique d'une main-d'œuvre malhabile, conduite sous la seule autorité du forestier, on peut les considérer comme un véritable tour de force.

Ainsi, pour délimiter ces dizaines de milliers d'hectares, il aura fallu réunir sur le terrain les représentants des populations marocaines, caïd et chioukh, notabilités dont le rôle consiste à la fois à présenter les revendications des riverains et à faire appliquer la décision prise d'un commun accord par l'officier forestier et l'officier des Affaires Indigènes. Chaque borne posée est le résultat de longues palabres entre toutes les parties présentes. Elle est l'aboutissement d'exposés passionnés et pittoresques des propriétaires qui s'estiment lésés. Le principe de la non propriété individuelle des boisements, qu'ils reconnaissent pour empêcher l'appropriation des voisins, cesse de leur être à cœur dès qu'il vient d'être matérialisé par des bornes qui empêcheront la mainmise ultérieure qu'ils espèrent toujours pour eux-mêmes.

Ce travail, que l'on peut considérer comme la phase politique de l'opération, est suivi immédiatement par le levé et la construction définitive des bornes, partie technique de la délimitation qui demande de nombreuses journées de travail au personnel forestier, dans des conditions de relief et de climat qui les rendent souvent pénibles.

Le bilan présenté plus haut montre aussi qu'avant de pouvoir faire œuvre de sylviculteur et d'aménagiste, il sera demandé au forestier marocain d'être un topographe, un conducteur de travaux publics, un entrepreneur ou un monteur des P.T.T.

\*  
\* \*

Dans une seconde période, l'équipement du domaine forestier va marquer un temps d'arrêt. La cause en est double ; d'une part l'organisation réalisée depuis 7 ans suffira pendant quelques années à faire face aux divers travaux ; d'autre part, et c'est la raison princi-

pale, la crise due à la guerre imposera le problème de la production au point de reléguer tous les autres au second plan.

Dès 1940, le ravitaillement des centres du Maroc en combustibles ligneux, charbon domestique, charbon à gazogène, bois de chauffage, absorbera toute l'activité du service, activité accrue avec les difficultés d'approvisionnement de certains matériaux et de certaines denrées.

Les exploitations de la circonscription de Demnate produisaient, en 1936, 12.000 qx de charbon, ce qui représente environ 15.000 stères de bois. La moitié de cette faible production totale était destinée à la consommation locale, le reste approvisionnait les deux grands centres voisins, Marrakech au sud, le Tadla au nord.

La production était assurée par des équipes de charbonniers locaux, artisans autochtones, que le service forestier s'employait à localiser dans les forêts les mieux venues et à former à des procédés d'exploitation normaux. Leur effectif se montait à quelques centaines d'ouvriers qui, suivant les usages marocains, effectuaient tout le travail de coupe, carbonisation, transport à bête de somme et vente sur les marchés de la région.

Quand on pense aux procédés de fabrication primitifs de cette catégorie d'artisans locaux, on imagine facilement ce que l'approvisionnement des centres représentait à cette époque de temps et de matières premières perdus.

Le travail du Marocain est conditionné essentiellement par un besoin d'argent. Lorsque cette nécessité se fait sentir, il doit la pallier dans les délais les plus courts. Le chef de famille partira en montagne muni de sa hache, d'une ou deux bêtes de somme et d'un auxiliaire de sa maison, exploiter rapidement en forêt, dans les conditions les meilleures pour lui et non pour le boisement, de quoi monter une ou deux charbonnières de deux à trois stères. Le faible rendement en est compensé par la production rapide de quelque 200 kilos de charbon de bois qu'il ira vendre à Demnate le jour du marché.

Le tableau ci-dessous (1) montre l'évolution de la production forestière dans la circonscription depuis 1942 jusqu'en 1948, date à laquelle la liberté a été rendue au commerce des combustibles ligneux.

(1)	Unité	1942	1943	1944	1945'	1946	1947
Charbon domestique .....	qx	32.350	18.500	16.700	25.300	21.850	45.250
Charbon à gazogène .....	qx	15.350	3.950	8.250	1.000	—	—
Bois de chauffage .....	qx	43.850	45.400	52.900	64.950	40.750	13.600
Volume total exploité .....	st	56.450	31.850	32.600	38.850	28.750	48.050

L'effort demandé à la circonscription de Demnate pendant cette nouvelle tranche de sept années a eu pour effet de donner plus de corps à son organisation. Le développement des exploitations entraîne l'ouverture de nouvelles voies de communication, le renforcement du personnel pour la surveillance des coupes et celle des recépages. C'est ainsi que furent ouverts 53 km de chemins et créés deux postes nouveaux.

Les centres de production se situaient aux deux pôles de la circonscription ; dans le secteur d'Azilal c'est la splendide futaie de chêne vert du Mesgouane qui fournit pendant sept ans la majeure partie de la production charbonnière ; quant à Demnate, c'est aux vieux taillis de chêne vert du Tahlatine et à la futaie de l'Iskt que l'on demanda l'effort principal. De sorte que là aussi le développement des deux brigades fut parallèle. En 1942, la brigade de Demnate fut renforcée d'un triage supplémentaire à Aït-Ouahmane, centre des exploitations en cours, tandis qu'en 1947 un préposé était installé au Mesgouane pour rendre plus efficace la surveillance exercée jusqu'alors par le garde d'Azilal.

\*  
\* \*

Lorsqu'en 1945, après la fin des hostilités, le personnel fut au complet dans les postes de la circonscription, le travail d'installation du service reprit sur un rythme nouveau.

Pendant la guerre, les délimitations avaient été abandonnées et il s'agissait de combler ce retard dans toute la mesure du possible. De 1945 à 1952, 38.340 hectares de forêt ont été bornés et leurs limites opposées à l'invasion, croissante avec la population, du montagnard défricheur.

On arriva vite dans ces conditions au maximum réalisable dans l'année, maximum d'autant plus difficile à améliorer que les autres tâches du forestier continuaient elles aussi à prendre de l'ampleur. D'où la nécessité, qui s'impose de plus en plus, de dédoubler les triages de haute montagne dont l'étendue est rapidement devenue trop vaste pour leurs responsables. Le poste de Zaouïa-Ahanesal, créé en 1945 dans la haute vallée de l'Ahanesal, fut la première réalisation dans ce sens.

En 1949, on se trouvait devant la situation suivante :

Les deux brigades d'Azilal et de Demnate, pourvues de six triages chacune, voyaient leur activité se disperser dans tous les secteurs. Aux travaux de délimitation entamés sur les 16.000 hectares de chaque triage, s'ajoutait la charge d'exploitations éparpillées dans tous les boisements exploitables et situés à proximité des chemins existants. La région de Marrakech, fortement affaiblie dans ses réserves, faisait de plus en plus appel aux boisements de la circonscription de Demnate pour assurer son ravitaillement en combustibles ligneux. La contribution de la circonscription se chiffrera désormais à

70.000 stères par an, dépassant largement le maximum réalisé pendant les années de guerre. Pour assurer un tel rythme, il devenait indispensable de porter les exploitations dans des zones plus reculées de la montagne, alors que les délimitations n'y étaient qu'à peine entamées, et dans ce but prévoir de nouvelles voies d'accès.

La période de mise en valeur a donc débuté avant que soit terminée la phase d'installation; l'activité de la circonscription s'est, dans les quatre dernières années, développée sur deux fronts et tout l'effort des officiers qui l'ont gérée a consisté à ne pas laisser les travaux d'assise du domaine forestier en arrière de sa gestion.

Pour atteindre ce but, les deux brigades primitives seront dédoublées. Azilal abandonnera la zone de haute montagne située entre l'oued Lakhdar et l'oued Ahanesal. Demnate se scindera en deux parties dont la limite correspond dans l'ensemble à la ligne de partage des eaux entre le Lakhdar et la Tessaoute.

Le premier dédoublement a été réalisé en 1950 avec la création de la brigade des Aït-Mehammed, le deuxième le sera en 1952 en portant le siège de la nouvelle brigade au centre des exploitations du Jbel Iskt.

Dans un proche avenir, alors que les boisements, autrefois inaccessibles des triages les plus éloignés vont être mis en exploitation, il faudra envisager leur dédoublement pour pouvoir terminer la phase d'installation.

Pendant que dans le nord seront ouvertes les voies d'accès, que seront assises des coupes régulières et que sera amorcé un règlement d'exploitation préparatoire à l'aménagement, la pénétration du service forestier devra continuer à la limite sud des boisements pour atteindre rapidement son organisation définitive.

\*  
\*\*

Déjà, à la fin de 1951, la circonscription de Demnate prend un visage affirmé; comme une adolescente qui a grandi très vite, elle a besoin de constituants solides pour combattre un déséquilibre de croissance. Son squelette est à peine stabilisé qu'il a à supporter un corps d'adulte.

Déjà se précisent des tâches qui sont échues aux autres circonscriptions considérées comme des grandes personnes dans la famille forestière marocaine. Les exploitations qui s'intensifient, nécessitant des chemins nouveaux, un règlement d'exploitation, voire une ébauche d'aménagement, sont des responsabilités d'adultes. Les travaux de Défense et Restauration des Sols et d'Améliorations pastorales, qui s'annoncent comme prêts de se développer dans la région des basses collines en bordure de la plaine et dont Bezou, créé en 1951, s'avère comme devant être le premier poste, sont le fait d'un esprit mûri, ouvert aux conceptions d'avant-garde. Les travaux de reboi-

sement et d'amélioration des peuplements existants caractérisent un être réfléchi et lucide qui connaît ses lacunes et désire les combler.

Tout dans la circonscription de Demnate, si on l'observe depuis plusieurs années, dénote une personnalité qui s'affirme, un être nouveau qui prend place à côté de ses aînés, mais qui présente encore bien des caractères juvéniles.

Les quelque 100.000 hectares qui restent à délimiter, la zone de haute montagne non encore pourvue de postes à pied d'œuvre sont les signes qui montrent au médecin de famille que cette jeune personne n'est pas encore tout à fait sortie de l'adolescence.

Tout l'effort du praticien tendra à faciliter le passage de cette crise, en accélérant sa maturité sans refréner les aspirations d'une individualité qui se révèle.

Demnate, le 10 septembre 1951.

PRUVOST.

---

ACADEMIE D'AGRICULTURE (Séance du 6 février 1952)

---

### **L'œuvre forestière de la France au Maroc**

M. BOUDY a fait hommage à l'Académie d'Agriculture de son dernier livre « La description forestière du Maroc ». A cette occasion, il a évoqué l'œuvre forestière réalisée depuis l'institution du protectorat.

A l'arrivée des Français en Algérie et en Tunisie, les forêts étaient encore belles. Au contraire au Maroc, la forêt souffrait de conditions lamentables d'exploitation et d'abus de toute sorte. Discernant le rôle de premier plan que la forêt joue dans l'économie générale du pays, le Maréchal LYAUTEV sut mettre l'avenir du Maroc et l'intérêt général au-dessus des contingences du moment. Grâce à son appui, le service forestier arriva, non seulement à sauver la forêt, mais aussi à la mettre en valeur, à la reconstituer.

Le sauvetage et la mise en exploitation portèrent successivement sur les massifs de chêne-liège des régions de Rabat et de Casablanca, les cédraies du Moyen Atlas, les arganiers de la zone Mogador-Sous.

La guerre 1939-1945 fut une redoutable épreuve pour la forêt marocaine, car il fallut alimenter en combustible un pays qui ne reçut bientôt plus de charbon ni de pétrole.

Après la guerre, la tâche du forestier se poursuivit avec la même intensité et on créa d'importants boisements nouveaux d'eucalyptus, d'acacias, etc...

En 1948, fut lancée l'entreprise de la D.R.S., d'importance capitale pour l'avenir du pays.

L'action forestière de la France s'est encore exercée avec un plein succès sur le plan social et humain. Tout en respectant et même consolidant les droits des usagers, on sut pratiquer une réglementation qui protège la forêt. Le pâturage forestier est soumis à un régime sylvo-pastoral, tendant à l'exclusion progressive de la chèvre de la forêt et à la mise en défens des quartiers de régénération.

Le meilleur test sur le plan humain de l'action des forestiers est l'absence à peu près complète des incendies de forêt, première manifestation classique du mécontentement des populations.

Tour à tour, MM. GUINIER, JAGERSCHMIDT, Jean LEFÈVRE, DE FELCOURT vinrent dire leur admiration pour l'œuvre de M. BOUDY et souligner le sens politique et humain du créateur du service forestier marocain, qui est par ailleurs un remarquable technicien.